

RETRAITES



Le droit à la retraite à soixante ans sur la sellette

Alors que Nicolas Sarkozy souhaite un consensus national pour en finir avec le droit à la retraite à soixante ans, la première secrétaire du PS s'est dite prête à un report de l'âge de départ, dimanche, suscitant des remous à gauche.

Y aura-t-il encore quelque chose à « discuter » à l'ouverture du rendez-vous national des retraites, programmé par le gouvernement cette année ? Il avait déjà limité le champ des discussions à trois possibilités pour résoudre le problème du financement du régime général des retraites, dont le déficit devrait atteindre 10,7 milliards d'euros en 2010, et 14,5 milliards en 2013 : la hausse des prélèvements, la baisse des pensions, ou l'allongement de la durée de cotisation. Exit, d'entrée de jeu, la refonte du financement des retraites par l'élargissement de l'assiette des cotisations.

Dimanche, le secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant, a assuré, sur Europe 1, « qu'aucun choix n'(était) fait a priori », en attendant « la concertation avec les partenaires sociaux ». Mais il n'a pas fait mystère de la préférence de Nicolas Sarkozy pour l'allongement de la durée de cotisation déjà fixée à 41 ans à partir de 2012. Les salariés devraient ainsi faire les frais des progrès de l'espérance de vie, en consacrant au travail les mois de vie gagnés. Un leurre pour les syndicats, qui ont répété, dans leur ensemble, leur opposition à une négociation pipée qui consisterait à jouer sur le paramètre de l'âge de la retraite, quand les seniors se retrouvent exclus de l'emploi bien avant soixante ans.

UNE DÉCLARATION DES PLUS SURPRENANTES

C'est dans ce contexte tendu qu'intervient la déclaration de Martine Aubry, qui, à la surprise générale, a abondé dans le sens du gouvernement, dimanche, au grand jury RTL-LCI- le Figaro. Elle s'est dite prête à accepter le report de l'âge de la retraite « à 61 ans ou 62 ans », en échange d'avancées sur la « pénibilité » et « l'emploi des seniors » et du maintien de « la retraite par répartition ». « Si pour la première fois nous avons, depuis que Nicolas Sarkozy est au pouvoir, une réforme juste (...), je serai heureuse d'y contribuer », a déclaré la première secrétaire du PS.

Problème : « *Il n'y a jamais eu de débat sur cette question au sein du PS* », s'émeut l'inspecteur du travail, Gérard Filoche. « Je ne connais pas un texte voté collectivement qui ne défende pas la retraite à 60 ans. Je ne comprends pas, je tombe de l'arbre », confie-t-il à l'Humanité. Même tonalité chez Razy Hammadi, secrétaire national, qui estime que le propos de Martine Aubry « n'engage ni le PS et son bureau national ni ses militants ».

Dans la dernière position connue du bureau national du PS sur le sujet, le 29 avril 2008, ses membres réaffirmaient en effet : « Nous récusons, en l'état actuel, tout allongement de la durée de cotisation (...). Alors que l'âge moyen de cessation d'activité ne dépasse pas 58 ans et 8 mois et que plus de 60 % des salariés de plus de 55 ans sont évincés du marché du travail, nous souhaitons (...) la préservation de l'accès à la retraite à 60 ans. »

De son côté, Benoît Hamon, porte-parole du PS, a relativisé la portée des propos de la première secrétaire. « Elle a dit que c'était un élément du débat », mais ce n'est « pas la position du PS » qui reste « attaché » à la retraite à 60 ans. *Le PCF, lui, a regretté que Martine Aubry réponde « à l'appel au consensus de Nicolas Sarkozy ». « La droite n'avait pas besoin d'un tel renfort. (...) La retraite à 60 ans est un acquis social précieux pour tous les Français. Elle a besoin de toute la gauche pour être défendue »,* écrit-il.

La première secrétaire fait-elle un pas de plus dans la direction du Modem, auquel elle a récemment fait une offre publique de travail en commun en prévision des élections régionales, à rebours des positions qui lui ont valu son élection à la tête du PS ?

Reste que certains ténors du PS s'engouffrent dans la brèche, à l'instar de Claude Bartolone, qui estime que la retraite à 60 ans doit être « le droit pour les salariés qui ont les travaux les plus pénibles ». De son côté, Manuel Valls appelle son parti à « évoluer » et suggère un « pacte national » entre gauche et droite. Quant au député Jean-Marie Le Guen, en charge de la protection sociale, qui doit rencontrer le ministre du Travail, Xavier Darcos, sur ce sujet, le 3 février, il demande, dans une lettre ouverte à Martine Aubry, de ne pas « refuser l'allongement de la vie au travail mais de le rendre réellement possible, acceptable, équitable ».

SÉBASTIEN CRÉPEL

Note administrateur site www.pcfbassin.fr : « Vous tenez à vos retraites, alors abstenez-vous de voter PS. Sinon vous ne serez les dindons de la farce ».